

CHAPITRE 3

SANTÉ

3.1 État de santé des Canadiens

Les Canadiens jouissent d'une qualité de vie égale sinon supérieure à celle de la population de la plupart des autres pays. Les taux de mortalité pour l'ensemble de la population ont sensiblement diminué depuis le début du XX^e siècle. Le fardeau de la morbidité pour les individus s'est considérablement allégé au cours des 50 dernières années, et bon nombre de maladies infectieuses, autrefois très répandues, ont été presque entièrement éliminées. Une majorité de Canadiens adultes considèrent que leur santé est de bonne à excellente pour leur âge et se disent satisfaits de leur condition physique.

En dépit de ces signes encourageants, plusieurs problèmes de santé importants persistent. À l'heure actuelle, les principales causes de décès sont les maladies cardio-vasculaires, le cancer et les accidents. Les données sur la morbidité hospitalière indiquent que l'incidence de la cardiopathie, des accidents cérébro-vasculaires, du cancer, des accidents, et des diverses maladies des voies respiratoires est toujours élevée. Les mêmes données font également ressortir le fardeau considérable que constituent les troubles mentaux. Quant à l'augmentation rapide du nombre de cas de sida (syndrome d'immuno-déficience acquise) rapportés, elle présente un véritable défi dans le domaine de la santé publique.

En 1986, une publication du gouvernement fédéral intitulée *La santé pour tous : plan d'ensemble pour la promotion de la santé* préconisait une notion élargie de la santé, représentant « un état de bien-être physique, mental et social complet... et non quelque chose qui découle uniquement du traitement et de la guérison de maladies et de blessures ».

Le document *La santé pour tous* présentait trois défis d'importance nationale quant à la santé des Canadiens : réduire les inégalités au chapitre de la santé entre les groupes à faible revenu et les groupes à revenu élevé au Canada ; accroître les efforts visant à trouver des méthodes nouvelles et plus efficaces de prévention des blessures, des maladies, des affections chroniques et des déficiences qui en résultent ; et améliorer la capacité

des gens de vivre avec des maladies chroniques, des déficiences et des problèmes de santé mentale.

En ce qui a trait à la réduction des inégalités, le rapport note que le fardeau de la morbidité au Canada est concentré de façon disproportionnée parmi les groupes désavantagés de la population. Les personnes à faible revenu ont une espérance de vie réduite, ainsi que des taux plus élevés de morbidité et de maladie, y compris les troubles mentaux.

Un effort accru au chapitre de la prévention s'impose afin de lutter contre diverses formes de maladies et de blessures qu'il est possible d'éviter et qui continuent à miner la santé et la qualité de vie de nombreux Canadiens. On estime que l'application de mesures préventives pourrait permettre une réduction supplémentaire de 50 % de l'incidence du cancer du poumon et des maladies cardiaques.

De nombreux Canadiens souffrent de maladies chroniques, ont des déficiences ou vivent diverses formes de stress émotif, et ils ne bénéficient pas du soutien communautaire qui leur permettrait de surmonter ces épreuves et de vivre une vie utile, qui ait un sens.

En 1985, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a parrainé la première enquête effectuée au Canada sur la promotion de la santé. Cette enquête mettait l'accent sur la façon dont les Canadiens envisagent leur santé et sur ce qu'ils font pour la préserver. L'Enquête sur la promotion de la santé englobait toute une gamme de sujets comprenant les habitudes personnelles, telles que la consommation d'alcool, de tabac et de drogue, la nutrition, l'activité physique et la sécurité, les pratiques de prévention, les mécanismes de soutien social, l'influence de la famille et des amis, et la promotion de la santé à la maison et au travail. Les résultats de l'Enquête ont été diffusés par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social dans une publication intitulée *Rapport action santé*, ainsi que dans un document sommaire intitulé *Rapport technique*.

Certaines questions particulières telles que la prévention de la consommation abusive d'alcool, de tabac et de drogue, et les conséquences pour